



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1^{er} mars 2024

Produits durables et de qualité en restauration collective :

Agnès Pannier-Runacher confirme la tenue d'une « Conférence des solutions » pour tenir les objectifs de la loi EGalim, qui aura lieu le 2 avril 2024.

Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire Marc Fesneau avait fait part en décembre 2023 de sa préoccupation face à la part encore trop faible de produits durables et de qualité dans les menus en restauration collective. Une conférence sera organisée le 2 avril 2024 au ministère pour identifier les solutions existantes et partager les bonnes pratiques qui permettront aux établissements de restauration collective de respecter les objectifs qui leur sont fixés, a indiqué la ministre déléguée Agnès Pannier-Runacher devant les professionnels, le 1^{er} mars au Salon international de l'Agriculture.

Les taux de produits durables et de qualité, ainsi que de produits bio, dans les assiettes progressent en restauration collective mais l'ensemble du secteur n'est pas encore en conformité avec les obligations de la loi EGalim. Au-delà de l'obligation légale, l'atteinte de ces objectifs est un enjeu de soutien aux agriculteurs, de santé publique et de justice sociale, essentielle dans le contexte actuel.

Afin de mobiliser les acteurs, un événement a rassemblé ce jour les représentants du secteur de la restauration collective sur le stand de La Coopération Agricole au Salon international de l'Agriculture. Des acteurs de la production agricole, de la transformation, de la distribution, de la restauration en gestion directe, ou encore les syndicats de la restauration collective privée ont pris part aux échanges.

A cette occasion, Agnès Pannier-Runacher a précisé les modalités de la tenue d'une « Conférence des solutions » qui doit permettre de travailler collectivement sur les freins et surtout de déterminer les solutions à mettre en œuvre au plus vite. La conférence se tiendra au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, le 2 avril 2024, en présence des ministres Marc Fesneau et Agnès Pannier-Runacher, et des représentants de la ministre en charge des collectivités territoriales et du ministre en charge de l'Economie et des Finances.

Cet événement permettra de renforcer le rôle fondamental de la restauration collective pour soutenir les approvisionnements en produits durables et de qualité, dont les produits bio, et ainsi offrir des débouchés stables et sécurisés aux agriculteurs français. Agnès Pannier-Runacher a conclu en insistant sur l'obligation collective à relever ce défi au cours de l'année 2024.

Pour rappel, tous les restaurants collectifs sont tenus de respecter dans la conception de leurs menus les obligations de la loi EGalim : au moins 50 % de produits durables et de qualité, dont au moins 20 % de produits bio dans les repas servis, et 60 % de produits durables et de qualité pour les familles « viandes » et « poissons ».

Marc Fesneau a déclaré : « *La restauration collective constitue un puissant levier pour soutenir les filières agricoles et améliorer l'alimentation quotidienne des consommateurs. La "Conférence des solutions" réunira les acteurs de ce secteur stratégique pour identifier et partager les pratiques qui contribuent à atteindre les objectifs de la loi EGAlim. C'est un enjeu décisif pour notre souveraineté alimentaire, et auquel nous devons y répondre collectivement.* »

Agnès Pannier-Runacher a déclaré : « *L'atteinte des objectifs de la loi EGAlim en restauration est une façon d'offrir des débouchés stables et sécurisés à nos agriculteurs tout en offrant une alimentation de qualité. La "Conférence des solutions" vise à mobiliser tous les acteurs de la restauration collective pour partager les meilleures pratiques et augmenter rapidement la part de produits durables dans les cantines publiques et privées.* »

Contacts presse

Service de presse de Marc Fesneau
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse d'Agnès Pannier-Runacher
secretariat.cann@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
75 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv